



SNCF RÉSEAU DIMINUTION DES FONCTIONS TRANSVERSES LA DIRECTION PASSE EN FORCE, LA CFDT SE BAT ET GAGNE DES DROITS & DES PROTECTIONS

Le projet FGA va supprimer près de 30 % des fonctions supports. La CFDT s'est battue contre cette saignée de l'emploi ! Elle a tout mis en œuvre pour qu'une expertise soit réalisée et a voté contre ce mauvais projet en CSE central Réseau du 23 juin dernier. Et maintenant ? La direction passe en force. Pour la CFDT Cheminots, ce projet est inacceptable !



5, rue Pleyel | 93200 Saint-Denis



01 76 58 12 21



www.cfdtcheminots.org

CE QUE LA CFDT CONSIDÈRE

- ➔ Ce n'est pas aux cheminots de payer les effets de la crise sanitaire ou de la reprise de la dette de Réseau par l'État.
- ➔ Le chantage à la productivité pour payer le financement de l'État n'est pas acceptable.
- ➔ Les outils et les organisations ne sont pas adaptés pour une telle évolution.
- ➔ Les successions de réorganisations, notamment avec *Maintenir demain*, ont mis la barre trop haute.
- ➔ Ce projet affaiblit l'outil de production
- ➔ Ce projet est anxiogène pour les agents. ●



Complément de lecture
Cliquez sur la flèche pour
voir ou revoir le tract CFDT
du 1^{er} juin ou allez sur
<https://bit.ly/2TKByc4>



POUR LA CFDT, CES AVANCÉES NE SONT QU'UNE PREMIÈRE ÉTAPE DES ACTIONS À MENER CONTRE CE PROJET.

Face à ce passage en force, la CFDT Cheminots fixe une priorité : être à l'écoute des agents et gagner des droits pour eux. Voici ce que nous avons concrètement négocié et obtenu pour les agents des fonctions transverses.

POUR LES AGENTS QUI PARTENT

- ➔ **Une prise en compte des situations particulières pour les agents contractuels** dont le poste serait supprimé : l'application du GRH 00281 + proposé par l'entreprise ne les concernait pas jusqu'alors. C'est désormais acté : ils auront droit à l'équivalent.
- ➔ **Un cumul des conditions de départ** avec un mécanisme de cessation progressive d'activité (CPA) sur 12 mois : versement du départ volontaire en deux fois – au début et en fin de CPA –, ce qui permet aux agents concernés de compenser immédiatement le manque à gagner.

POUR LES AGENTS QUI RESTENT

Pour la CFDT Cheminots, le compte n'y est pas et une logique doit s'imposer : moins nombreux, mieux traités et mieux payés ! Comment ?

- ➔ **En renégociant la rémunération** des fonctions transverses.
- ➔ **En améliorant** la qualité de vie au travail
- ➔ **En respectant une charge de travail** correspondant réellement à un équivalent temps plein : toute heure supplémentaire réalisée doit être payée, quel que soit le collège ou la qualification. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. La CFDT veut des engagements fermes de la direction sur ce point. ●

LA CFDT CHEMINOTS DEMANDE LA RÉTROACTIVITÉ DES MESURES AUX SALARIÉS CONCERNÉS DE LA ZPA.

LA CFDT EST À VOTRE SERVICE

Vous avez des questions ? Vous souhaitez être accompagné-e ? Contactez vos délégué-e-s CFDT !

- ➔ **Vanessa L'Homel** | 06 83 26 08 89
- ➔ **Fabrice Chambelland** | 06 27 70 45 58
- ➔ **Caroline Le Guelec** | 06 70 80 40 05

